

**Liste des méthodes officielles référencées pour la détermination des teneurs en éléments traces métalliques  
dans les denrées alimentaires d'origine animale**

<i>Référence</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Annule et remplace</i>
Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 02	Détermination des teneurs en plomb et en cadmium dans les produits carnés et les produits de la pêche : Minéralisation par voie sèche et mesure par spectrométrie d'absorption atomique	–
Méthode ANSES/LSAliments/LSA-INS-0084	Détermination de la teneur en arsenic, cadmium, plomb et mercure dans les denrées alimentaires d'origine animale : Dosage par spectrométrie de masse couplée à un plasma induit (ICP-MS) après digestion (acide) par voie humide	Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 08
Méthode ANSES/LSAliments/LSA-INS-0087	Détermination des teneurs en plomb et en cadmium dans les produits carnés, les produits de la pêche et le miel : Minéralisation par digestion DigiPREP et mesure par spectrométrie d'absorption atomique électrothermique	Méthode ANSES Maisons-Alfort CIME 12

Source :

Direction générale de l'alimentation  
Service du pilotage de la performance sanitaire et de l'international  
Sous-direction du pilotage des ressources et des services  
Bureau des laboratoires

22/06/2021